

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et des services adaptés à vos centres d'intérêts. [J'accepte](#) [En savoir plus et gérer ces paramètres.](#)

**La Provence**  
com

Faits divers - Justice - Société

# Déchiffrage Les prisons provençales parmi les plus surpeuplées de France

Jeudi 06/10/2016 à 10H58

**Alors que Manuel Valls a annoncé l'ouverture de deux nouveaux centres pénitentiaires, nous avons étudié les prisons régionales avec l'aide des dernières statistiques de la population des détenus et écroués du ministère de la justice.**



Plongée dans les dernières statistiques des prisons provençales

## 2016, record national de détenus

En août nous frôlions le record historique de détenus incarcérés en France de juin dernier. Les dernières données disponibles (au 1er août 2016) fixent le nombre à 68 819 incarcérés pour un total de condamnées de 80 023 (11 204 non détenus : en surveillance électronique ou en placements extérieurs).

Trop souvent pointée du doigt pour la surpopulation de ses prisons, **en mars un rapport du Conseil de l'Europe plaçait la France en 7e position des pires pays européens**. Les chiffres sont alarmants puisque que la moyenne de densité nationale est de 117,6% (différence entre la capacité et le nombre de détenus), soit 10 312 détenus en trop. Les données nous indiquent même, très officiellement, que les maisons d'arrêts françaises proposent 1 515 matelas au sol (soit une progression de 56% par rapport à 2015). La question se pose alors, où dorment les 8 797 détenus restants ?

## Surpopulation en région

La Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille qui regroupe les départements du sud-est (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Haute-Corse et Corse du Sud) occupe la deuxième position derrière Paris avec une densité des maisons d'arrêt de 152,5%. Et pour cause, seule la maison d'arrêt de Digne est en dessous du seuil fatidique des 100%. 3e centre pénitentiaire de France, les Baumettes est cinquième avec 144,7%, Toulon-La Farlède arrivant en tête du classement avec 188,3%.

### Deux nouvelles prisons annoncées à Marseille et dans le Vaucluse

## La surpopulation des maisons d'arrêt de la région

	MAISONS D'ARRÊT	CAPACITÉ	NOMBRE DE PERSONNES ÉCROUÉES DÉTENUES	▼ DENSITÉ (%)
1	Toulon-La Farlède	394	742	<b>188,3</b>
2	Nice	363	660	<b>181,8</b>
3	Aix-Luynes	586	937	<b>159,9</b>
4	Avignon le Pontet	394	597	<b>151,5</b>
5	Les Baumettes	1 196	1 731	<b>144,70</b>
6	Grasse	574	825	<b>143,70</b>
7	Ajaccio	53	68	<b>128,3</b>
8	Gap	37	38	<b>102,7</b>
9	Borgo	183	184	<b>100,5</b>
10	Digne	35	34	<b>97,10</b>

Source: [Ministère de la Justice Récupérez les données](#)

Créé avec [Datawrapper](#)

## Qui sont les détenus ?

### Prévenus et condamnés

La présomption d'innocence est là pour nous le rappeler, tous les détenus ne sont pas coupables. Ainsi en Provence parmi les 7 988 écroués détenus 34% sont des prévenus en attente de leur procès.

### Les femmes

Les femmes n'occupent que 1,9% de la population carcérale en région (155 au total, dont 91 aux Baumettes), au niveau national la proportion est de 3,5%. A noter que 73 autres femmes condamnées disposent d'un aménagement de peine et sont actuellement sous surveillance électronique.

### Les mineurs

Pour rappel, les premiers établissements pénitentiaires pour mineurs ont été ouverts entre 2007 et 2008 à Lyon, Valenciennes, Toulouse, Mantes-la-Jolie, Nantes et Marseille. Le but : offrir un moyen supplémentaire aux magistrats, en plus de la liberté surveillée et du placement en centre éducatif, pour faire face à la délinquance juvénile. A terme, ils doivent remplacer les quartiers spécifiques des maisons d'arrêt. Ainsi le centre de Marseille (montée Commandant de Robien dans le 11e) accueille 47 des 110 enfants de 13 à 18 ans incarcérés dans la région.

## Combien sont les non détenus ?

Le juge d'application des peines peut aménager les peines d'emprisonnement ferme ne dépassant pas deux années. Plusieurs possibilités : semi-liberté, placement sous surveillance électronique, placement à l'extérieur... Dans la région, 24% des condamnés disposent d'un aménagement de peine (21,2% en France). En Provence, 90% des aménagements de peine sont un placement sous surveillance électronique.

## Aménagements de peines

	MAISONS D'ARRÊT	AMÉNAGEMENTS	CONDAMNÉS	▼ % D'AMÉNAGEMENTS
1	Gap	31	54	<b>57,40</b>
2	Digne	24	46	<b>52,2</b>
3	Ajaccio	31	60	<b>51,7</b>
4	Aix - Luynes	315	748	<b>42,1</b>
5	Grasse	220	632	<b>34,80</b>
6	Nice	168	498	<b>33,7</b>
7	Toulon-La Farlède	248	852	<b>29,1</b>
8	Avignon le Pontet	179	648	<b>27,6</b>
9	Les Baumettes	379	1 475	<b>25,70</b>
10	Borgo	32	174	<b>18,40</b>

Source: [Ministère de la Justice](#) [Récupérez les données](#)

Créé avec [Datawrapper](#)

## Ce que ne nous donnent pas les stats

En dehors de la donnée de densité, il est difficile d'objectiver les conditions de vie. En effet, il n'y a pas de données autour de la vétusté des locaux, du manque de personnel pénitentiaire, mais aussi des accès aux stupéfiants et autres commodités officieuses (téléphones, denrées...). Seuls restent les témoignages et **les rapports officiels**.

Les suicides en prison, souvent cités dans les conséquences de la surpopulation, ne disposent pas de statistiques actualisées et localisées. **Les dernières données disponibles** indiquent une baisse sensible des suicides et tentatives sur les dernières années, en 2014 on en dénombrait 94 soit 13,9 pour 10 000 détenus.

## La prison des Baumettes sous toutes les coutures

*Nicolas Bocquet*

### Christophe Dechavanne, sa journée à Ouest-France



Vidéos proposées par Digiteka